Service de presse

Case postale, CH-8022 Zurich Téléphone +41 1 631 31 11 Téléfax +41 1 631 39 10 www.snb.ch snb@snb.ch

Zurich, le 10 décembre 1999

Communiqué de presse

La politique monétaire en l'an 2000 - Décisions de la BNS

Adaptation de la stratégie monétaire et léger resserrement des rênes

La Banque nationale suisse envisage, en accord avec le Conseil fédéral, de resserrer légèrement les rênes monétaires en 2000. Cet automne déjà, elle a laissé augmenter les taux d'intérêt à court terme. Par sa politique, l'institut d'émission continuera à soutenir la reprise économique en Suisse, sans mettre en danger la stabilité du niveau des prix à moyen terme.

La Banque nationale renonce dorénavant à fixer un objectif en termes de monnaie centrale. Pour ses décisions de politique monétaire, elle se fondera principalement sur une prévision d'inflation, qui tiendra compte de tous les principaux indicateurs. La masse monétaire M3 continuera à jouer un rôle important en tant qu'indicateur de la politique monétaire.

Comme précédemment, l'institut d'émission axera sa politique monétaire avant tout sur le maintien de la stabilité du niveau des prix. Il vise ainsi à empêcher des évolutions inflationnistes ou déflationnistes. Il assimile la stabilité des prix à une inflation annuelle - mesurée à l'indice suisse des prix à la consommation - inférieure à 2%.

En vue de la gestion du marché monétaire, la Banque nationale introduira une marge de fluctuation pour le taux d'intérêt des dépôts à trois mois en francs suisses. Jusqu'à nouvel avis, elle s'efforcera de maintenir le taux à trois mois à l'intérieur d'une marge comprise entre 1,25% et 2,25%. En données corrigées des influences dues à l'échéance annuelle, ce taux se situe actuellement dans la partie inférieure de la marge. Au cours des prochains mois, la Banque nationale le laissera évoluer vers la zone médiane de la marge de fluctuation. Cette dernière fera régulièrement l'objet de réexamens et, si nécessaire, sera adaptée. Par la fixation d'une telle marge de fluctuation, la Banque nationale accroîtra la transparence de ses opérations sur le marché monétaire. En contrepartie, elle renoncera à la fixation du taux de l'escompte.

Pour l'an 2000, la Banque nationale table sur une croissance de 1,8% du produit intérieur brut réel, contre probablement 1,5% en 1999. Le renchérissement devrait s'accélérer et passer d'environ 1% cette année à 1,5% en 2000. En outre, l'emploi progressera sans doute légèrement.

Banque nationale suisse